

Missions sociales

En complément de sa mission, et dans le respect des textes, l'Expert-Comptable vous accompagne dans la gestion sociale de votre entreprise.

Il peut ainsi vous proposer les missions suivantes :

- établissement des bulletins de paie et des déclarations sociales y afférentes
- aide au recrutement (définition des besoins, conduite d'entretien, validation des aptitudes et compétences)
- formalités administratives à l'embauche (déclaration unique d'embauche, affiliation aux caisses)
- recherche et optimisation des aides à l'embauche : présentation des différentes aides, après analyse de la situation de l'entreprise, et de leurs impacts juridiques, fiscaux, mais aussi économiques, organisationnels, humains. Assistance au choix et à la mise en place
- gestion des temps de travail, des congés, reconstitution de carrières
- gestion de la représentation dans l'entreprise : délégués du personnel, comité d'entreprise, droit syndical
- système d'intéressement (mise en œuvre, contrôle)
- gestion de la formation professionnelle continue
- application de la législation et de la réglementation du travail (affichage obligatoire, ...)
- assistance dans le choix du contrat de travail, étude et rédaction de contrats de travail
- consultations sur les problèmes spécifiques au droit du travail
- licenciement : informations générales, présentation des formalités liées à la rupture du contrat, détermination des indemnités dues aux salariés
- gestion de la prévoyance sociale
- conseil en organisation sociale
- aide à l'établissement du bilan économique et social
- ...